

ACCÈS AU SITE DE LA MOTTE FÉODALE DEPUIS LE BOURG :

UN SENTIER PÉDESTRE TRÈS AGRÉABLE DE 2 KM ENVIRON VOUS PERMETTRA D'ACCÉDER AU SITE DE LA MOTTE FÉODALE.

DES PANNEAUX D'INFORMATIONS, SUR PLACE, PERMETTENT DE COMPRENDRE ET DE DÉCOUVRIR :

* L'ORIGINE DE LA MOTTE FÉODALE DE SAINT-FÉLIX-DE-VILLADEIX.

* SON ORGANISATION.

* SON ENVIRONNEMENT.

UNE AIRE DE PIQUE-NIQUE A ÉTÉ AMÉNAGÉE À PROXIMITÉ DE CE SITE.

PARCOURS DE SANTÉ :

CONÇU À L'INITIATIVE DU FOYER DES SOURDS & AVEUGLES DE LA PEYROUSE, CE PARCOURS EST SITUÉ À PROXIMITÉ DU DOMAINE DE LA PEYROUSE.

CHEMINS DE PETITE RANDONNÉE :

2 CIRCUITS DE PETITE RANDONNÉE EXISTENT SUR NOTRE COMMUNE :

* 1 CIRCUIT DE 8 KM AVEC UNE BRETELLE DE 5,5 KM.

* 1 CIRCUIT DE 12 KM AVEC BRETELLES DE 7 ET 9 KM.

DES PLANS SPÉCIFIQUES ÉDITÉS PAR LE SYNDICAT D'INITIATIVE DE BERGERAC SONT À VOTRE DISPOSITION À LA MAIRIE.

CES CHEMINS SONT AUSSI ENTRETENUS PAR LES CHASSEURS. EN PÉRIODE DE CHASSE, ÉVITER DE LES EMPRUNTER LE DIMANCHE.

POUR ACCÉDER À TOUS LES CIRCUITS, UTILISER LE PARKING DU BOURG ET PARTIR EN PASSANT DEVANT L'ÉGLISE.

LES 3 CIRCUITS PÉDESTRES ET V.T.T. SONT BALISÉS PAR DES PANNEAUX DE COULEUR SPÉCIFIQUE À CHAQUE PARCOURS :



CIRCUIT VERT :

* Boucle complète : 15 km

* 2 bretelles possibles : 9 & 12 km

CIRCUIT BLEU :

* Boucle complète : 10 km

* 1 bretelle possible : 6 km

CIRCUIT ROUGE :

ATTENTION ! IL FAUT D'ABORD SUIVRE LE CIRCUIT BLEU JUSQU'À LA PALUE. PRENDRE ENSUITE À GAUCHE LE CIRCUIT FLÉCHÉ EN ROUGE (VOIE D.F.C.I.)

* Boucle complète : 20 km

L'ENCHAÎNEMENT DES 3 CIRCUITS (VERT, BLEU, ROUGE) FAIT AINSI AU TOTAL 35 KM.

CES CIRCUITS EMPRUNTENT ÉGALEMENT DES CHEMINS DES COMMUNES VOISINES DE LIORAC, SAINT-MARCEL, SAINT-GEORGES-DE-MONTCLAR ET SAINT-LAURENT-DES-BÂTONS.

SAINT-FELIX-DE-VILLADEIX

PLAN DES CIRCUITS PEDESTRES & V.T.T.

NOTRE COMMUNE SITUÉE AU NORD DU CANTON DE LALINDE SUR LA D. 32, ENTRE BERGERAC (19 km) ET SAINTE-ALVÈRE (11 km), VOUS PROPOSE :

35 km de CHEMINS ENTRETENUS ET BALISÉS À L'ANNÉE (RANDONNÉE PÉDESTRE ET V.T.T)

**2 CIRCUITS DE PETITE RANDONNÉE
MAIS AUSSI :**

UN PARCOURS DE SANTÉ (SUR LE SITE DE LA PEYROUSE)

UNE AIRE DE PIQUE-NIQUE AMÉNAGÉE (SUR LE SITE DE LA MOTTE FÉODALE, PANNEAUX D'INFORMATIONS SUR L'ORIGINE DE LA CONSTRUCTION).

